

Appel à candidatures et nominations

Cours en ligne

SUR MESURE



SUR LA GOUVERNANCE ET LA
LÉGISLATION MINIÈRE POUR LES
CADRES DU MINISTÈRE DES MINES
& CARRIÈRES DU BURKINA FASO

Bientôt

INSCRIVEZ-VOUS



CEA

APPEL A CANDIDATURES ET NOMINATIONS¹

L'Annonce en Bref

GOVERNANCE ET LEGISLATION MINIERE POUR LES CADRES DU BURKINA FASO

Type du cours : Cours en ligne

Domaine : Planification du Développement

Date : 25 Octobre – 26 Novembre 2021

Durée : 5 semaines

Langue : (Français)

Date limite d'inscription : 16 Octobre 2021

¹ L'IDEP encourage et soutient vivement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de développement des capacités et de formation

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Le secteur minier occupe une place importante dans l'économie du Burkina Faso. En effet, l'exploitation minière, en plaçant l'or comme premier produit d'exportation après le coton et l'élevage, contribue à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la balance commerciale du pays. Cependant, l'exploitation de l'or, en général et l'orpaillage, en particulier, comportent d'énormes impacts négatifs sur la santé humaine et animale, sur l'environnement et les ressources naturelles, avec des conséquences néfastes au plan social.

L'exploitation minière contribue, en effet, au déboisement et à la déforestation, à la pollution de l'air par la poussière et le monoxyde de carbone, la pollution du sol et de l'eau par les huiles usagées des machines et les produits chimiques tels que le mercure, le cyanure. L'exploitation minière peut générer également des conflits sociaux si la responsabilité sociale de l'entreprise est mal assumée. Au Burkina Faso la gestion environnementale de l'après mine reste une préoccupation d'actualité.

Le pays compte une vingtaine de mines industrielles dont dix-sept en exploitation selon les données du ministère des mines. En outre, l'exploitation artisanale occupe des centaines de sites. L'exploitation minière s'inscrit dans la dynamique de la valorisation des ressources minérales, de la création d'emplois et du développement économique et social. Quoiqu'elle génère des dividendes pour le pays, l'exploitation minière comporte de nombreux risques socio-environnementaux.

Dans le souci de promouvoir une bonne gouvernance du secteur minier et encourager une exploitation minière respectueuse de l'environnement, le Burkina Faso s'est doté d'un ensemble d'outils institutionnels et juridiques dont la loi N° 036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant code minier du Burkina Faso et la loi N°006/2013/AN du 02 avril 2013 portant Code de l'Environnement au Burkina Faso. Parmi les institutions, on note la création de l'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, etc.

La prise en charge efficace de toutes ces problématiques par l'Etat burkinabè nécessite que l'administration minière dont la mission est d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de mines et de carrières, puisse disposer de ressources humaines qualifiées et compétentes.

Cependant, le succès de la réalisation des missions du MMC dépend non seulement de la motivation de ce personnel mais aussi et surtout, des compétences et capacités intrinsèques de chacun à contribuer efficacement à l'atteinte des résultats. Dès lors, l'organisation régulière des sessions de formation permettrait de doter l'ensemble du personnel, de nouvelles aptitudes, de renforcer et de renouveler le niveau de savoir, savoir-faire et savoir-être des ressources humaines ; toutes choses qui amélioreront la contribution de chacun à la réalisation des missions du MMC.

Ce programme de formation tiendra compte du cadre juridique international et national, du cadre politique et institutionnel ainsi que des références internationales en matière de développement durable et de gouvernance environnementale du secteur minier.

Il mettra en exergue les principes de gestion durable de l'environnement dans le secteur minier, les piliers de la croissance verte, la responsabilité sociale des entreprises minières, etc.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le principal objectif du cours est de doter les participants de connaissances pratiques sur la problématique environnementale, l'intégration du développement durable et de la croissance verte dans le secteur minier, ainsi que la prise en compte des modes de consommation et de production durable. Il vise les objectifs spécifiques suivants :

- Présenter les cadres politiques, institutionnels et juridique du développement durable et de la gouvernance environnementale du secteur minier ;
- Présenter les principes de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Discuter des mécanismes d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans le secteur minier ;
- Discuter des modes de consommation et de production durables dans le secteur minier
- Discuter des liens pauvreté-environnement et exploitation minière
- Discuter des mécanismes et instruments de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la gestion environnementale et de la croissance verte dans le secteur minier.

COMPÉTENCES À TRANSMETTRE

A l'issue de ce cours, les participants devraient :

- Maîtriser les cadres politiques, institutionnels et juridique du développement durable et de la gouvernance environnementale du secteur minier ;
- Savoir expliquer les principes de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Comprendre les mécanismes d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans le secteur minier ;
- Connaître les modes de consommation et de production durables dans le secteur minier ;

- Savoir expliquer les liens pauvreté-environnement et l'exploitation minière ;
- Savoir mettre en œuvre les mécanismes et instruments de suivi-évaluation de la gestion environnementale et de la croissance verte dans le secteur minier.

CONTENU

La formation traitera particulièrement des questions suivantes :

- Etat de la gouvernance minière au Burkina Faso
- Cadre politique et institutionnel de la gouvernance du secteur minier
- Référentiels internationaux en matière de gouvernance environnementale du secteur minier

- Objectifs du développement durable
- Agenda 2063 de l'UA
- La croissance verte
- Les modes de consommation et de production durables (MCPD)
- Normes IFC
- Principes de l'équateur

- Cadre juridique de l'exploitation minière

- Le cadre législatif
- Le cadre réglementaire

- Exploitation minière et Durabilité
- Intégration des contraintes économiques, sociales et environnementales
- Gestion durable des ressources naturelles

- Risques émergents, menaces et sécurité environnementale dans le secteur minier

- MCPD dans le secteur des mines

- La croissance verte dans l'exploitation minière

- Cadre de gestion environnementale du secteur des mines

- Indicateurs de DD et de croissance verte dans le secteur des mines

- Mécanismes et instruments de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la gestion environnementale et de la

- croissance verte dans le secteur minier

- Rôles et responsabilité des acteurs

APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET MODE DE DIFFUSION

Le cours sera dispensé pendant quatre semaines plus une semaine d'évaluation, soit du 25 octobre au 26 novembre 2021. Le cours sera animé de manière asynchrone sur une base hebdomadaire et les participants sont tenus de participer aux discussions hebdomadaires en ligne. Les cours sont conçus de manière à ce que les apprenants soient également en mesure de s'auto-évaluer avec des quiz intégrés. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Internet et une liste d'ouvrages recommandés pour lecture sont fournis aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le thème du cours. Le cours sera dispensé en français. Le cours visera à développer les trois domaines de compétences de l'individu : la connaissance, l'aptitude et l'attitude. Il s'agit de donner des bases fondamentales à travers les connaissances théoriques et pratiques pour développer leur aptitude pour accomplir leur mission de façon professionnelle et intègre. Toutefois, le cours ne prétend pas pouvoir développer tous ces domaines au même titre notamment le volet "attitude" non mesurable dans ce cadre.

Le cours utilisera une approche participative et pratique à travers les présentations orales, les discussions interactives, les exercices, les illustrations selon les thématiques. L'équipe pédagogique comprend un directeur de cours, un tuteur modérateur qui assistera le directeur de cours dans sa mission et des personnes-ressources des institutions partenaires ayant des connaissances et une expertise dans l'analyse des politiques, stratégies, lois et réglementations portant sur les aspects de l'environnement, des mines, de la santé, de l'assainissement, de la sécurité en Afrique, et au Burkina Faso en particulier.

CERTIFICAT

Un certificat sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui réussiront aux autoévaluations relatives aux cours présentés pour chaque module.

ADMISSION AU COURS

Les candidats à ce cours doivent être au moins titulaires d'une licence, de préférence dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, l'économie, le développement local, la planification urbaine ou territoriale, la planification et le développement durable. En outre, ils doivent avoir deux années d'expérience professionnelle. Les femmes sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants seront acceptés au cours sur une base de roulement et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires. Les dossiers de candidature doivent être complétés exclusivement en ligne sur la plateforme de candidature de l'IDEP à l'adresse <https://www.unidep.org/?apply>

PUBLIC CIBLE

- Principalement les responsables et les cadres du Ministère des Mines et Carrières du Burkina Faso
- Tous les cadres et gestionnaires qui travaillent dans l'environnement des industries extractives de niveau intermédiaire et supérieur, directement liés à ou en charge de la planification, la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation de politique minière et/ ou environnementale dans leur pays ;
- Des membres du cercle académique et de la société civile travaillant ou s'intéressant aux questions et problématiques des industries extractives, en particulier celles minières.

LES PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

L'accès à l'internet est une condition essentielle pour la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciels, sont nécessaires pour suivre cette formation en ligne. Veuillez consulter votre administrateur réseau ou la personne responsable du Système Informatique afin de vous assurer que vous disposez des éléments suivants :

- Plateforme : Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur ; Mac OS 9 ou Mac OS X ; Linux
- Matériel : 64 Mo de RAM, 1 Go d'espace disque disponible
- Logiciels : Adobe Acrobat Reader
Adobe Flash Player
- Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
- Navigateur : Internet Explorer 7 ou supérieur ou Firefox 36 ou supérieur
- Modem Veuillez noter que JavaScript, les cookies et les pop-ups doivent être activé

DATES IMPORTANTES

- Date limite de réception des candidatures et nominations : 16 octobre 2021
- Période du cours : 25 octobre – 26 novembre 2021

CONTACT POUR INFORMATIONS

Division Formation & Recherche

Tél : +221 33 829 55 00 / Fax : +221 33 822 29 64

Email : catherine.lalyre@un.org avec copie à lou.zah@un.org

NB: L'IDEP encourage et appuie particulièrement la participation de femmes qualifiées dans son programme de renforcement de capacité et de formation.